



Le temps du choix



MAI

Formulez vos demandes d'admission pour les formations et établissements que vous souhaitez.
Pour chaque formation choisie, le conseil de classe examine la voie d'orientation correspondante.
Pour faire vos demandes, connectez-vous au service en ligne ou renseignez les fiches transmises par votre établissement.



JUIN

3^e conseil de classe qui formule une proposition d'orientation. Celle-ci devient décision si elle est conforme au choix de l'élève. Dans le cas contraire, un entretien entre la famille, l'élève et le chef d'établissement est organisé.



FIN JUIN
DÉBUT
JUILLET

Vous pourrez consulter votre notification d'affectation sur le service en ligne ou l'obtenir auprès de l'établissement. Elle précise la formation et le lycée où votre enfant va poursuivre sa scolarité. À sa réception, inscrivez votre enfant dans le lycée indiqué.



L'affectation au lycée dans votre académie

Les demandes d'affectation de chaque élève sont recueillies dans l'application nationale Affelnet-lycée, outil d'aide à l'affectation.

Le recteur prend en compte



les vœux de la famille



le secteur géographique

Il peut aussi prendre en compte



les résultats scolaires



l'avis des chefs d'établissements d'origine et d'accueil

Retrouvez toutes les informations concernant l'affectation de votre enfant sur le site de votre académie.



Connexion **du 04 au 26 mai 2026** au service en ligne Orientation via ÉduConnect

♦ Conseils de classes du **27 au 29 mai 2026**
♦ Retour des avis des conseils de classes du T3 le **01 juin 2026**

Notifications d'affectations le mardi 30 juin 2026 à l'issue des épreuves du DnB